

L'eau dans le périmètre sous surveillance de la commune de Satigny est confirmée potable, et peut donc être consommée normalement

Genève, le 30 janvier 2026

La potabilité de l'eau dans le périmètre sous surveillance de la commune de Satigny (Peissy, Chouilly, Bourdigny ainsi que quelques adresses voisines) est désormais confirmée. L'eau peut donc être consommée normalement.

Les résultats des analyses effectuées de façon régulière au cours des dernières 48 heures, démontrent l'absence de pollution bactériologique dans l'eau. Sur cette base et sur la recommandation du chimiste cantonal les restrictions concernant l'utilisation de l'eau sont donc levées.

Mercredi 28 janvier, un incident technique survenu dans un réservoir d'eau potable sur la commune de Satigny a provoqué une entrée d'air dans le réseau d'eau alimentant ce secteur. Par mesure de précaution liée à l'éventuel risque de contamination de l'eau par des bactéries dans une telle situation, des recommandations d'utilisation de l'eau du robinet avaient été communiquées à la population concernée.

Des prélèvements et analyses ont été réalisés immédiatement après l'incident et poursuivis ces derniers jours. Les résultats obtenus ont confirmé définitivement, aujourd'hui vendredi 30 janvier à 18 h, l'absence de pollution de l'eau, permettant ainsi de lever l'ensemble des restrictions. La situation étant revenue à la normale, l'eau peut désormais être consommée normalement.

Pour la remise en eau, veillez à :

- Ouvrir prudemment les robinets d'eau froide pour laisser l'air s'échapper ;
- Laisser l'eau couler 2 à 3 minutes sur chaque robinet jusqu'à ce qu'elle redevienne transparente.

SIG remercie les habitantes et habitants ainsi que les autorités de la commune de Satigny pour leur patience, leur compréhension et leur collaboration tout au long de cet événement.

CONTACT MÉDIAS

Isabelle Dupont Zamperini, Relations publiques SIG, 079 759 12 08,
isabelle.dupont-zamperini@sig-ge.ch